

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

Séance du 1 octobre 2010

Monsieur Eugène CASELLI, Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 122 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Olivier AGULLO - Michel AMBROSINO - Christian AMIRATY - Sylvie ANDRIEUX - Sonia ARZANO - Robert ASSANTE - Mireille BALOCCO - Jean-luc BENNAHMIA - Jean-Marc BENZI - Philippe BERGER - François-Noël BERNARDI - Sabine BERNASCONI - Gérard BISMUTH - Olivier BLANC - Patrick BORE - Miloud BOUALEM - Joëlle BOULAY - Valérie BOYER - Jean BRUNEL - Vincent BURRONI - Xavier CACHARD - Philippe CAMILLIERI - René CAMPIONI - Laure-Agnès CARADEC - Marie-Thérèse CARDONA - Eugène CASELLI - Pascal CHAIX - Gérard CHENOZ - Jean-Marc CORTEGGIANI - Vincent COULOMB - Alain CROCE - Claude DAUMERGUE - Didier DAVITIAN - Jean-François DENIS - Nicole DESMATS - Eric DI MECO - Pierre DJIANE - Jacqueline DURANDO - Frédéric DUTOIT - Joël DUTTO - Victor Hugo ESPINOSA - Jean-Pierre FOUQUET - France GAMERRE - Didier GARNIER - Samia GHALI - Roland GIBERTI - Bruno GILLES - Pascal GILLET - Jean-Pierre GIORGI - Bernard GIRAUD - Vincent GOMEZ - Gérard GRAUGNARD - Michelle GUEYDAN - Robert HABRANT - Haouaria HADJ CHICK - Paul HUBAC - Michel ILLAC - Bernard JACQUIER - Catherine JALINOT - Fabrice JULLIEN-FIORI - Evelyne KARBOVIAC - Abdelwaab LAKHDAR - Albert LAPEYRE - Alain LAURENS - Laurent LAVIE - Eric LEOTARD - Michel LO IACONO - Christophe LOPEZ - Marie-Louise LOTA - Christophe MADROLLE - Robert MALATESTA - René MALLEVILLE - Myriam MALLIA - Jean-Paul MARIA-FABRI - Christophe MASSE - Henri MATTEI - Jacqueline MAURIC - Christian MAYADOUX - Patrick MENNUCCI - Danielle MILON - Marie-Thérèse MINASSIAN - André MOLINO - Yves MORAINÉ - Jean-Louis MOULINS - Renaud MUSELIER - Sylvie NESPOULOUS - Marie-françoise NICOLAJ-PALLOIX - Jérôme ORGEAS - Gilles PAGLIUCA - Marie-Madeleine PANCHETTI - Benoît PAYAN - Pierre PENE - Gerard PEPE - Gabriel PERNIN - Claude PICCIRILLO - Guy PONTOUS - Roland POVINELLI - Tahar RAHMANI - Jean-Pierre REPIQUET - Jean-Louis RIVIERE - Jacques ROCCA SERRA - Georges ROSSO - Lionel ROYER PERREAUT - Henri RUGGERI - Myriam SALAH-EDDINE - Arlette SALVO - Pierre SEMERIVA - Daniel SIMONPIERI - Paul SORGE - Maurice TALAZAC - René TAVERA - Guy TEISSIER - Maxime TOMMASINI - Claude TORNOR - Jean-Paul ULIVIERI - Claude VALLETTE - André VARESE - Martine VASSAL - Jean VIARD - Charles VIGNY - Clément YANA - Karim ZERIBI.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Francis ALLOUCH représenté par Marie-Madeleine PANCHETTI - Jean-Pierre BERTRAND représenté par Paul SORGE - Alexandre BIZAILLON représenté par Christophe LOPEZ - Roland BLUM représenté par Bruno GILLES - Jean-Louis BONAN représenté par Gilles PAGLIUCA - Sylvia BONIFAY représentée par Pascal GILLET - René CANEZI représenté par Jean-Paul MARIA-FABRI - Patricia COLIN représentée par Jean-François DENIS - Eric DIARD représenté par Jean-Marc CORTEGGIANI - André ESSAYAN représenté par Olivier BLANC - Mireille FOURNERON représentée par Jacqueline MAURIC - François FRANCESCHI représenté par François-Noël BERNARDI - Jean-Claude GAUDIN représenté par Yves MORAINÉ - Martine GOELZER représentée par Guy PONTOUS - Albert GUIGUI représenté par Maxime TOMMASINI - Gérard GUISSANI représenté par Georges ROSSO - Laurence JOUANDON représentée par Michel LO IACONO - Mourad KAHOUl représenté par Eric DI MECO - Eric LE DISSES représenté par Laurent LAVIE - Corinne LEGAL représentée par Guy PONTOUS - Antoine LORENZI représenté par Jacqueline DURANDO - Patrick MAGRO représenté par Abdelwaab LAKHDAR - Martine MATTEI représentée par Michel ILLAC - Lucien MERLENGHI représenté par Gérard GRAUGNARD - Jean MONTAGNAC représenté par René TAVERA - Bernard MOREL représenté par Robert MALATESTA - Christine ORTIZ représentée par Marie-françoise NICOLAJ-PALLOIX - Frédéric OUNANIAN représenté par André MOLINO - Marc POGGIALE représenté par Haouaria HADJ CHICK - Antoine ROUZAUD représenté par Pierre SEMERIVA - Gérard SBRAGIA représenté par Robert HABRANT - Christel SIMONETTI-ACHARD représentée par Myriam SALAH-EDDINE - Jean-Louis TIXIER représenté par Gerard PEPE - Jocelyn ZEITOUN représenté par Clément YANA.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Philippe SAN MARCO.

•

Monsieur Le Président a proposé au Conseil d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

Cette proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DDIP 001-2360/10/CC

**■ Attribution d'une subvention au pôle de compétitivité optique-photonique
POPSUD pour le portage et l'organisation du Forum de l'Innovation
DDEAIG 10/5129/CC**

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de Communauté le rapport suivant :

Le 25 mars 2010, une délibération présentait l'organisation du Forum de l'Innovation à Marseille les 20 et 21 mai porté par les pôles de compétitivité selon un partenariat qui n'a pas été retenu.

Redimensionné en conséquence, le Forum de l'Innovation aura lieu à Marseille le 25 novembre 2010. A l'initiative de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole, l'opération est menée en partenariat avec les pôles de compétitivité, la Caisse des Dépôts et Consignations et la Chambre de Commerce et d'Industrie Marseille Provence.

Le portage de l'évènement sera réalisé par le pôle de compétitivité optique-photonique (POPsud).

L'objectif de l'évènement reste identique à ce qui avait été prévu initialement, à savoir valoriser «l'écosystème de l'innovation de la métropole marseillaise» et tisser des liens entre les pôles de compétitivité, les acteurs de l'innovation et les entreprises, notamment les PME et les TPE.

Cet évènement est également l'opportunité de promouvoir l'image de territoires innovants qui parient sur l'économie de la connaissance et de valoriser l'action de l'ensemble des partenaires.

Les convergences technologiques potentielles locales seront mises en lumière.

La manifestation est restructurée autour de deux temps forts :

➤ *Une journée Entreprise*

Une convention de l'innovation qui rassemblera notamment les pôles de compétitivité SCS, OPTITEC, EuroBiomed, CapEnergies, Risques, Pégase, Mer, PASS, PEIFL ainsi que d'autres acteurs évoluant dans cette interface recherche/entreprises (Incubateur, Label Carnot, structure de valorisation des Universités, etc...)

Chaque exposant disposera d'un espace showroom aménagé où il pourra présenter ses activités au travers d'expositions, de présentations vidéo ou multimédia et mettra en valeur une réalisation ou un projet remarquable et représentatif (maquette, démonstration, etc.)

Pour les entreprises visiteuses, la convention permettra d'organiser un agenda de rendez-vous personnalisés avec les pôles en fonction des attentes exprimées lors de la prospection.

Des ateliers / tables rondes ciblés inter-pôles seront proposés par les pôles qui devront déterminer les thèmes en amont afin de mobiliser les entreprises concernées dans chacune des filières (thématique industrielle, technologique ou financière).

➤ *Un prix de l'innovation Marseille Provence Métropole*

Pour clôturer la journée « Entreprise », un prix de l'innovation récompensera un projet technologique emblématique qui a une implication et des retombées sur le territoire de MPM.

Cette manifestation s'adressera au monde économique et notamment les Pme et Tpe locales et nationales qui pourront découvrir et tisser des liens avec les pôles et les laboratoires. Les entreprises visées seront celles qui ne gravitent pas « naturellement » autour des différents pôles, mais aussi les entreprises actives dans certains pôles et intéressées à rencontrer les entreprises d'autres filières.

Cet événement est l'opportunité de mettre en exergue les actions de soutien, de financement et d'animation que la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole opère dans le cadre de sa stratégie de développement par l'économie de la connaissance.

Il s'agit d'une manifestation de niveau métropolitain qui se déroule à Marseille et qui qualifie la politique de Marseille Provence Métropole sur l'écosystème de l'innovation, en s'adressant directement à des Pme/Pmi qui veulent innover.

Par ailleurs, c'est l'opportunité pour Marseille Provence Métropole :

- D'accueillir et se positionner comme partenaire principal d'un événement d'envergure dédié aux convergences technologiques.
A cet égard, la remise du prix de l'innovation Marseille Provence Métropole, par le Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole ou son représentant, sera un moment fort de l'opération.
- De contribuer à la mise en réseau des acteurs de l'innovation partenaires de Marseille Provence Métropole.
- D'apporter une visibilité dans le paysage des acteurs de l'innovation auprès des entreprises.
- De plus, le forum de l'innovation pourra être exploité par la DDEAI pour réaliser une opération de prospection nationale couplée à cet événement.

Le budget prévisionnel de cet événement est de 76 000 euros.

Les principaux postes de dépenses se répartissent comme suit :

- Locations et aménagement des espaces	25 000 euros
- Réceptifs	3 000 euros
- Communication / marketing (conception graphique / site internet...)	32 000 euros
- Relations presse / achats d'espaces media	13 500 euros
- Frais généraux et financiers	2 500 euros

	76 000 euros

Ces montants seront financés comme suivant :

- Communauté urbaine MPM (volet Economie et Innovation)	40 000 euros
- Caisse des Dépôts et Consignations	25 000 euros
- Conseil Général des Bouches-du-Rhône	4 000 euros
- CCI Marseille Provence	3 000 euros
- Pôles de compétitivité	4 000 euros

	76 000 euros

Considérant l'importance du projet, il est proposé au Conseil de Communauté d'approuver le versement au titre de l'année 2010 d'une subvention d'un montant de 40 000 euros à POPSUD, dont les modalités d'application sont définies par une convention qui est soumise à l'approbation du Conseil.

Monsieur le Président propose au Conseil de Communauté d'approuver la délibération ci-après :

Signé le 1er Octobre 2010
Reçu au Contrôle de légalité le 05 octobre 2010

Le Conseil de Communauté,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- L'arrêté préfectoral du 7 juillet 2000 portant création de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole ;

Sur le rapport du Président,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- L'intérêt de soutenir l'organisation du Forum de l'Innovation.
- La cohérence de cette action avec la stratégie de développement économique « Marseille Provence Métropole euroméditerranéenne des échanges et de la connaissance » votée le 17 décembre 2007.

Après en avoir délibéré :

Décide

Article 1 :

Est retirée la délibération n° DDIP 006 – 25/03/10 CC votée le 25 mars 2010.

Article 2 :

Est attribuée une subvention de 40 000 euros à POPSUD pour le portage et l'organisation du Forum de l'Innovation.

Article 3 :

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2010 de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole – Chapitre 67 – Sous-Politique A 710 - Nature 6743 intitulé « Subventions exceptionnelles de fonctionnement » - Fonction 90.

Pour Visa,
Le Vice-Président Délégué

Jérôme ORGEAS

Pour Présentation,
Le Président Délégué de la Commission
Développement durable - Innovations -
Prospective

Eric DIARD

Certifié Conforme,
Le Président de la Communauté Urbaine
Marseille Provence Métropole

Eugène CASELLI